

Rapport moral

Chers amis,

L'année qui vient de s'écouler a été marquée, le 31 mars 2017, par la fermeture, pour rénovation, je devrais même dire reconstruction, du Musée national de la Marine au Palais de Chaillot. Le Musée rouvrira en septembre 2021, selon le planning actuel. Le Directeur du Musée, le Commissaire général de la Marine Vincent Campredon, tient l'AAMM informée du projet et de son évolution. A ce jour les collections sont en cours d'emballage avant d'être transportées, pour stockage, sur le site de Dugny, dans le Nord de Paris. Ce travail est long car il s'accompagne d'une phase de démontage et de restauration ou de consolidation pour que les objets puissent être déplacés dans de bonnes conditions de sécurité.

Le bureau de l'AAMM a été transféré, pour la durée de la rénovation, au 24 rue de Presles dans le 15ème arrondissement. Nous y disposons de deux pièces. Nous y avons transféré notre secrétariat, avons aménagé ces locaux avec notre mobilier et y avons placé une partie de nos archives, celles nécessaires au travail du bureau. Tout le reste a été transféré à Dugny. Je tiens à souligner le remarquable travail effectué par nos bénévoles parisiens lors de ces déménagements. Leur efficacité, leur disponibilité ont grandement limité le coût de ces opérations. Nous pouvons vous accueillir rue de Presles aux heures de bureau. Le siège officiel de l'AAMM demeure au Musée national de la Marine au Palais de Chaillot car il est prévu que nous y retournions lors de la réouverture.

Après la fermeture du Musée, nous avons maintenu notre cycle de conférences parisien qui se déroule désormais dans la très belle salle des mariages de la Mairie du XVIème arrondissement, gracieusement prêtée par la municipalité que je remercie. Nous y accueillons régulièrement de 30 à 80 personnes pour un cycle de conférences partagé avec les membres de la section parisienne de l'ACORAM et nous profitons d'un accès aux conférences qu'ils organisent.

Nos délégués régionaux organisent dans les ports des cycles de conférences réguliers, souvent en liaison avec d'autres associations qui maintiennent les liens entre nos membres. Nous publions sur le site internet, dans Neptunia et par message hebdomadaire les thèmes et les lieux des conférences que l'AAMM organise ainsi.

Les activités de modélistes constituent un axe majeur de l'activité de l'AAMM. Grâce aux liens établis par notre délégation parisienne avec le Palais de Versailles, nous y organisons des expositions trimestrielles de modèles réduits dans la bibliothèque qui occupe les locaux de l'état-major de la Marine royale. En décembre 2017, nous avons présenté au Salon nautique de Paris quelques réalisations de nos membres et vendu nos monographies. Pour 2018, nous allons nous rapprocher du Musée national de la Marine et peut-être y animer un stand commun. Au sein des régions l'activité de nos membres s'est traduite par leur présence dans de nombreuses manifestations locales. Je vais citer quelques exemples : la participation de nos membres à la belle exposition « Les Voiles du Léman » à Evian, celle d'autres membres au festival de la rose de Chaalis sur le thème de la rose des vents. Le don, lors d'une cérémonie officielle le 14 mars 2018 au Musée Impérial de Compiègne, d'un modèle réduit naviguant du yacht « Jérôme Napoléon II » soigneusement restauré par l'un de nos membres.

L'AAMM dispose d'une centaine de modèles réduits de différents bâtiments, patrimoine hérité d'une ancienne collaboration avec le Musée. Nous avons choisi de

conserver un exemplaire de chaque bâtiment pour pouvoir les prêter lors de différents salons ou évènements et faire ainsi mieux connaître notre association. Nous proposons à nos membres d'acquérir quelques-uns de ces modèles : « Jeanne d'Arc », « Terrible », « Richelieu » dans différents états d'achèvement. Nous continuerons ces ventes en 2018 avec le souci de motiver l'adhésion de nouveaux membres et de maintenir les réserves financières de l'association qui commencent à être affectées par diminution des adhésions liée à la fermeture du site parisien.

Neptunia demeure un élément déterminant de la réputation de l'AAMM. Ce magazine est perçu, en France comme à l'étranger, comme une revue de référence. En 2017 nous avons renforcé nos liens avec le Musée national de la Marine dont le personnel a contribué à plusieurs publications. Nous disposons de nombreux articles de grand intérêt qui figureront dans les prochains numéros. Certains de ces articles traiteront de la rénovation du Musée. Le bulletin d'information, publié trimestriellement sur internet, permet à nos membres de connaître toutes les activités de l'AAMM.

Le nouveau site internet de l'AAMM <http://www.aamm.fr> est maintenant totalement opérationnel y compris la boutique en ligne. Vous y trouverez de nombreuses informations sur la vie de l'AAMM, les monographies à la vente, mais également la possibilité de présenter vos activités, votre production, aux autres membres. Nous avons scanné de nombreux documents que vous, les membres, pouvez consulter : numéros anciens de Neptunia, archives de Jean Boudriot, etc...

L'AAMM a organisé de nombreux voyages en 2017, en France et à l'étranger. Nos membres ont ainsi pu se rendre à Conflans-Sainte-Honorine au musée de la batellerie, à Paris, à la cité des sciences pour y visiter le sous-marin l'*Argonaute* avec la coopération de l'association Amerami qui partage notre passion pour le patrimoine maritime en maintenant en activité de bien beaux bateaux, à Rochefort pour une sortie autour de l'île d'Aix, à Marseille pour une visite au MUCEM. A l'occasion de l'exposition des Voiles latines du Léman, de nombreux membres ont fait le voyage jusqu'à Evian puis ont traversé le lac pour visiter le musée du Léman à Nyons, avant de poursuivre leur croisière le long des rives suisses. Enfin, en octobre, l'AAMM a organisé une visite du Musée maritime d'Amsterdam et de la section maritime du Rijksmuseum. Nous étions accompagnés pour ce voyage par trois membres du Musée national de la Marine, dont le directeur, le commissaire général Vincent Campredon. Nous prévoyons en 2018 ou 2019 un semblable voyage en Italie pour visiter le Musée maritime de Gênes.

Sur le plan financier, nous assistons à une érosion du nombre de nos adhérents, liée en partie à la fermeture du site du Musée à Paris. La perte de recettes qui en résulte a pu être compensée en 2017 par la vente des modèles de notre collection mais leur stock est limité. Nous devons donc faire croître le nombre de nos adhérents et le nombre d'abonnés à Neptunia pour maintenir une AAMM dynamique. C'est le seul moyen d'assurer notre pérennité.

Comme vous pouvez le constater, l'AAMM a déployé de multiples activités au cours de l'année 2017. Je remercie en votre nom tous nos délégués et tous les autres bénévoles qui ont conçu et réalisé ces manifestations. Nous avons de nombreux projets pour 2018, à Paris et en province. Nos très bonnes relations avec le Musée à Paris et dans les ports confortent notre raison d'être. C'est un partenariat gagnant-gagnant, il est indispensable. Je vous engage à participer largement à nos nombreuses activités en 2018 et à y inviter votre famille, vos amis et vos relations. Je vous invite à identifier, parmi vos connaissances, ceux qui portent un intérêt à la Mer, à la Marine, au modélisme naval et à l'histoire maritime, pour qu'ils rejoignent l'AAMM.

Notre objectif à tous doit être :

«Que chaque membre actuel contribue chaque année à l'adhésion d'un nouveau membre »

Je remercie tous ceux qui, au sein du Bureau, de l'équipe de rédaction de Neptunia, du Conseil d'Administration, des délégations régionales, contribuent, sans compter leur temps, à la vie de l'AAMM.

Je vous remercie pour votre attention.